

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 94 (1943)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Chèvrefeuilles, viornes et sureaux  
**Autor:** Aubert, S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784505>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ingénieurs et architectes dont la collaboration a permis, malgré les difficultés des temps actuels, la construction de cet édifice; il exprima son entière gratitude à M. Petitmermet, qui fut l'âme de toute l'affaire. Monsieur Etter prononça ensuite des paroles d'une belle inspiration, qui furent entendues avec une satisfaction toute particulière par tous ses auditeurs. Il fit du nouvel institut le « haut-lieu » de la recherche scientifique et de la solidarité suisses; il en fit aussi le refuge international de la solidarité réunissant les peuples sur le terrain de la collaboration scientifique. Il dit encore que la plus grande force agissante et constructive que possède l'humanité, c'est l'amour du prochain, sentiment qui se manifeste aussi dans les œuvres de modeste envergure. L'orateur déclara enfin : si nous sommes tous prêts à défendre avec passion notre pays contre quiconque et pour tous, nous devons aussi et voulons mettre, dans notre petite patrie de liberté, notre travail scientifique à la disposition des peuples.

C'est ainsi que Monsieur Etter a mis le point final, dans des pensées élevées exprimées avec force et conviction, à l'inauguration du nouvel institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches.

*Arnoldo Arrigoni.*

### **Chèvrefeuilles, viornes et sureaux**

Voilà trois groupes d'arbrisseaux qui appartiennent à la même famille, celle des *Caprifoliacées*, et que chacun reconnaît du premier coup, tellement les caractères propres à chacun d'eux sautent aux yeux du passant. Ils font partie intégrante de la végétation forestière; aussi les forestiers de tout grade les connaissent mais, dans leurs tournées à travers bois, leur accordent-ils quelque attention ? Quelques-uns sans doute, qui sont conscients du fait que tout végétal membre de la grande famille forestière est appelé par la nature à y jouer un rôle d'une importance plus ou moins grande.

Bien entendu, les rôles dominants sont dévolus aux arbres qui, par leur association serrée, assurent des conditions d'existence déterminées à tout ce qui vit sous leur couvert. Le climat forestier, constitué de ses divers éléments: humidité, température aux extrêmes rapprochés, lumière diffuse, etc., est leur œuvre. Mais arbrisseaux, arbustes, plantes herbacées ne sont pas des quantités négligeables et eux aussi ont une fonction à remplir dans la vaste économie du monde de la forêt.

Ainsi, nos chèvrefeuilles, viornes et sureaux perdent leurs feuilles à l'automne; en tombant sur le sol, elles se décomposent et prennent donc une certaine part à la formation de l'humus, cette terre nourricière de la composition de laquelle dépend, dans une large mesure, la prospérité des divers membres de la famille forestière.

D'autre part, ils abritent les conifères et d'autres essences aussi pendant leur jeune âge et les protègent contre les charges de neige ou le piétinement du bétail. Qui n'a vu une fois ou l'autre un jeune épicéa,

de taille élancée, émerger d'un buisson de sureau. Et puis, parvenus à maturité, leurs fruits, baies rouges ou noires, fournissent un aliment précieux à nombre d'espèces d'oiseaux habitant la forêt ou son voisinage. Entre temps, certains de ces oiseaux mangent des insectes et l'on sait les dommages que certains de ces derniers commettent dans les bois; aussi reconnaissons les services rendus par toutes les créatures qui leur font la guerre et, une fois de plus, remercions la nature, cette bonne mère, qui met à la disposition des oiseaux les fruits des bois, dès que les insectes font défaut.

Donc, ces chèvrefeuilles, viornes et sureaux, ne méritent-ils pas qu'on s'occupe d'eux, en leur accordant quelques lignes dans un périodique consacré à la sylve ?

Chèvrefeuille ! Pourquoi ce nom ? Est-ce que peut-être, dans leurs vagabondages, les chèvres apprécient spécialement les feuilles de cet arbrisseau ? Pourtant, ces animaux sont les plus capricieux qui soient et, dans la forêt, ils s'attaquent à n'importe quoi.

Dans notre pays, on observe quatre espèces principales de chèvrefeuilles : le chèvrefeuille à fruits rouges (*Lonicera Xylosteum*), le chèvrefeuille noir (*L. nigra*), le chèvrefeuille bleu (*L. coerulea*) et le chèvrefeuille des Alpes (*L. alpigena*). Les deux premiers sont extrêmement communs et on ne saurait traverser une forêt sans les rencontrer pour ainsi dire à chaque pas.

Le chèvrefeuille bleu est moins répandu; on l'observe volontiers dans les tourbières en voie d'assèchement ainsi qu'à la surface de ces terrains lapiazés du Jura, déboisés jadis et dont la reforestation s'opère avec une lenteur extrême. Et là, il joue sans conteste un rôle de pionnier. En effet, les dalles nues se revêtent d'abord de lichens, puis de mousses, de plantes herbacées peu exigeantes; quand la couche d'humus, formée par la décomposition de ces diverses générations végétales, a acquis une épaisseur suffisante, des arbustes, des arbrisseaux, dont notre chèvrefeuille, viennent s'y installer. Et, par la suite, ils abriteront de jeunes épicéas issus de graines véhiculées par le vent, ayant germé à leur pied. Ainsi, le chèvrefeuille bleu, de même que d'autres espèces buissonnantes, fait partie du contingent de celles qui préparent la venue de la forêt sur les dalles calcaires réfractaires à la colonisation directe.

Le chèvrefeuille des Alpes se distingue par ses grandes feuilles elliptiques et surtout par ses fruits, semblables à de petites cerises d'un rouge ardent. Comme l'espèce précédente, il affectionne les lapiaz des montagnes et les terrains séchards.

Les baies des chèvrefeuilles sont-elles vénéneuses ? Oui, selon certains auteurs, non selon d'autres. Toujours est-il qu'elles sont très âcres et qu'après en avoir goûté, on n'a pas envie de récidiver.

Nos viornes indigènes sont au nombre de deux : la viorne mancienne (*Viburnum Lantana*) et la viorne obier (*V. Opulus*), mais très différentes l'une de l'autre. La première porte des feuilles ovales, cotonneuses en dessous et produit des baies noires, aplatises, de goût agréable,

tandis que chez l'autre les feuilles sont grossièrement divisées et les fruits de forme ronde, de teinte écarlate et vénéneux. L'une et l'autre espèces habitent la forêt, mais surtout les lisières où, en des endroits bien exposés, elles atteignent 2—3 m. de hauteur. Dans ces stations, on voit leur feuillage se mélanger harmonieusement avec celui du hêtre, du noisetier, du chêne, etc., espèces qui toutes ensemble, constituent ces rideaux touffus, parfois impénétrables, qui séparent la forêt de la prairie.

Les sureaux ! Voilà des arbrisseaux qui ont tôt fait d'occuper une localité déshabillée de ses arbres. Quelle puissance de végétation n'y a-t-il pas chez ces végétaux qui dressent hardiment vers le ciel leurs rameaux remplis de moelle spongieuse. L'espèce dite sureau hièble (*Sambucus Ebulus*) est herbacée et répand une odeur très désagréable. Des deux autres espèces, l'une donne des baies rouges, l'autre des baies noires dont on fait de savoureuses confitures. Par contre, les fruits du sureau rouge sont d'une acidité féroce et une personne que j'ai connue, qui avait tenté d'en faire du vin, ne renouvela pas son essai. Dans le Jura, le sureau noir ne dépasse guère l'altitude de 1000—1100 m.; la Vallée de Joux ne le compte pas au nombre de ses espèces indigènes.

L'automne est pour nos trois groupes de végétaux une époque glorieuse, car c'est l'heure à laquelle ils se drapent dans l'éclatante parure de leurs fruits mûrs, où le rouge domine. C'est alors qu'au sein de la sylve dépouillée de ses feuillages se profile, dans une splendeur rutilante, le tableau des sureaux rouges, des viornes obier, des chèvre-feuilles rouges et des Alpes, chargés de leurs fruits, tableau complété par celui des sorbiers et autres végétaux parés d'écarlate. Ah ! qu'en ce moment, la forêt est belle et chère à ceux qui la parcourrent pour leur devoir ou leur plaisir. La forêt, si elle est utile à l'homme par ce qu'elle produit, elle l'est davantage encore par les pensées, les sentiments nobles et idéals qu'elle lui inspire, du moins à ceux qui sont sensibles à la beauté, au charme de ses divers aspects.

Sam. Aubert.

---

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

---

### Extrait du procès-verbal des délibérations du comité permanent

Séances des 9 avril et 1<sup>er</sup> mai 1943, à Zurich

1<sup>o</sup> *Mutations.* Ont été admis comme nouveaux sociétaires :

MM. *Blumer Ernest*, ingénieur forestier, à Glaris ;  
*Hablützel Jean*, ingénieur forestier, à Vilchingen ;  
*Hunzinger W.*, Dr rer. pol., à Bâle ;  
*de Morsier Alex.*, Dr en chimie, à Bâle ;  
*Weymuth H.* Dr, greffier du tribunal, à Regensberg.

2<sup>o</sup> On établit l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 10 avril de notre Société, en présence du comité d'initiative formé ad hoc.